

## COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 7 MARS 2017

L'an deux mil dix sept et le sept mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

**PRESENTS :** Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina – LEFEBVRE DE SAINT GERMAIN Thibaut - ESTIGNARD Isabelle -DUROUX Nadine- - GEOFRROY Robert - AZZI Gérald -GROSS Stéphanie - DUCRET Christophe -

**ABSENTS :** Mrs PRUDENT François – CHALENDARD Alain - Mr CUVILLIER Christophe- RIVOIRE Yves

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Stéphanie GROSS

Affectés au CM : 14

En exercice : 14

Présents 10

Convocation du 23 février 2017

Affichage le 13 mars 2017

**Ordre du Jour :**

**Vote du compte administratif : budget commune et assainissement**

**Vote du compte de gestion**

**Affectation des résultats**

**Préparation du budget 2017**

**Projets 2017**

**Voirie**

**Bois**

**Nettoyage commune**

**Questions Diverses**

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion

Madame le Maire fait part du courrier de Madame GILLES Nina relatif à son départ à l'étranger et à sa démission du conseil municipal et du comité d'animation. Le conseil la remercie pour son dévouement au sein de la commune et lui souhaite beaucoup de joie dans sa nouvelle vie. Les nouvelles échangées par mail sont excellentes pour nos amis anglais.

Madame le Maire présente les comptes administratifs et gestion 2016 :

- Budget principal s'élève à 456 846.06 € Dépenses de fonctionnement  
589 951.84 € Recettes de fonctionnement  
220 856.00 € Dépenses d'investissement  
253 951.65 € Recettes d'investissement
  
- assainissement s'élève à 23 620.72 € Dépenses de fonctionnement  
48 456.74 € Recettes de fonctionnement  
31 749.17 € Dépenses d'investissement  
14 044.89 € Recettes d'investissement

Madame le Maire se retire et le conseil vote :

Compte administratif budget principal : pour 9 - abstentions 0 – contre 0

Compte administratif budget assainissement : pour 9 - abstentions 0 – contre 0

Madame le maire présente le compte de gestion du receveur municipal et le conseil vote :

Compte de gestion : budget principal : pour : 10- abstentions 0 – contre 0

Compte de gestion : budget assainissement : pour : 10 - abstentions 0 – contre 0

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le conseil municipal approuve les propositions d'affectation des résultats 2016 tels que détaillées dans les tableaux présentés.

L'excédent au budget communal est de 155 429.369 e

L'excédent au budget d'assainissement est de

**PREPARATION BUDGET 2017** : Les budgets sont exposés et seront validés courant mars après entretien avec percepteur

### **TRAVAUX 2017** :

Sont actés :

- Rampe PMR de l'église avec aménagement paysager + eaux de pluie récupérées des chéneaux dans regard existant
- Sécurisation de l'école
- L'installation des jeux en avril
- Installation d'une borne livres
- Enfouissement réseau électrique aux Morets (lotissement)
- Chauffage marché couvert
- Changement de 3 bornes incendie
- Etude travaux du bourg avec réfection de voirie (2018)
- Vente du terrain derrière atelier municipal

### **QUESTIONS DIVERSES** :

**BOIS** : Rappel aux affouagistes qu'il est strictement interdit d'aller dans la coupe de bois avec des tracteurs ou véhicules motorisés avant que le terrain ne soit sec. Le bois ne doit pas être sorti à cette période. Il convient de lire le règlement que chaque affouagiste a lu et signé.

Une sortie de chemin sera à créer et une autre à améliorer.

**VOIRIE** : la liste des divers travaux de voirie à prévoir a été communiquée à la communauté de commune.

**NETTOYAGE DE LA COMMUNE** : Nadine DUROUX organise un nettoyage de la commune le samedi 18 mars 2017. Toute la population est invitée. Rendez-vous à 9 heures en mairie. L'invitation sera émise auprès du conseil d'école ce vendredi.

Prend connaissance d'un courrier de remerciements suite à un envoi de fleurs lors d'un décès.

Suite au départ de Mr LONJARET de l'ancienne gendarmerie, l'appartement est loué

Comité d'animation : Une rencontre avec la commune (4 conseillers) et le président le 7 mars au matin a eu lieu. La totalité des documents (comptes, chèquiers rendus inutilisables tout comme la carte bancaire). Les comptes de l'association ont été validés par un cabinet d'expert comptable. Les documents seront placés aux archives en attendant une nouvelle équipe.

Est informé de la demande de Monsieur LADDANT pour un stage dans la commune en avril et juin : demande acceptée

Prend connaissance du compte rendu de la visite de Madame la Sous-Préfète.

Madame le maire fait part d'un document remis par une administrée sur les méfaits de la pose des compteurs LINKLY. Ce sujet sera abordé lors de l'assemblée générale du SYDESL courant avril.

Prend connaissance d'une invitation adressée au conseil municipal pour une réunion organisée par Mr GROS Stéphane.

Madame le Maire expose, que les communautés de communes peuvent exercer de plein droit la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à compter du 27 mars 2017. La communauté de communes CCBR 71 n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme ou de carte communale : Par manque d'éléments et au regard de la rapidité, la commune s'oppose transfert de compétence.

Le verre de l'amitié est offert par Stéphanie (anniversaire)

Fin 23 h 10